RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/1258 DE LA COMMISSION

du 18 septembre 2018

accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Écolab Iodine PT3 Family»

(Texte pr ésentant de l'int ér êt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le trait é sur le fonctionnement de l'Union europ ænne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides (¹), et notamment son article 44, paragraphe 5,

considérant ce qui suit:

- (1)Le 23 juillet 2015, Écolab Deutschland GmbH a présent é une demande conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012 pour l'autorisation d'une famille de produits biocides, dénommée «Écolab Iodine PT3 Family» (ci-après la «famille de produits»), relevant du type de produits 3, tels que définis à l'annexe V dudit règlement. Les Pays-Bas ont marqué leur accord pour que leur autorité compétente visée à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012 évalue cette demande. La demande a été inscrite sous le numéro BC-VG018734-32 dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre»).
- (2)La substance active contenue dans la famille de produits biocides est l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, qui figure dans la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012. Compte tenu des propriétés intrinsèques de la substance active, lorsque les critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien définis par le règlement dégué (UE) 2017/2100 de la Commission (²) seront applicables, la Commission déterminera s'il est nécessaire de réexaminer l'approbation de l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, conformément à l'article 15 du règlement (UE) n° 528/2012. En fonction des résultats de cette évaluation, la Commission déterminera s'il est nécessaire de réexaminer les autorisations de l'Union pour des produits contenant la substance active, conformément àl'article 48 du règlement (UE) n° 528/2012.
- (3)Le 6 juin 2017, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a transmis le rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»).
- (4)L'avis (3) transmis le 12 janvier 2018 par l'Agence à la Commission contient le projet de résumé des caractéristiques du produit biocide (ci-après le «RCP»), ainsi que le rapport final d'évaluation du produit sur la famille de produits conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 528/2012. Dans son avis, l'Agence a conclu que la famille de produits répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) n° 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

- respect du projet de RCP, la famille de produits remplit les conditions définies à l'article 19, paragraphes 1 et 6, dudit r'èglement.
- (5)Le 26 février 2018, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (6)La Commission partage l'avis de l'Agence et considère qu'il convient dès lors d'octroyer une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides et d'inscrire le RCP et le rapport d'évaluation du produit sur la famille de produits dans le registre conformément à l'article 71, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (7)Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accord é à Écolab Deutschland GmbH pour la famille de produits biocides «Écolab Iode PT3 Family» sous le num éro EU-0018398-0000.

L'autorisation de l'Union est valable du 11 octobre 2018 au 30 septembre 2028.

L'autorisation de l'Union est subordonn é au respect du RCP figurant en annexe.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au Journal officiel de l'Union europ éenne.

Le présent r'èglement est obligatoire dans tous ses étéments et directement applicable dans tout État membre.

Fait àBruxelles, le 18 septembre 2018.

Par la Commission

Le président

Jean-Claude JUNCKER

ANNEXE

R ésum édes caract éristiques du produit pour une famille de produits biocides

Écolab Iodine PT3 Family

TP03 — Hygi ène v ét érinaire

Num éro de l'autorisation: EU-0018398-0000

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.

^(°) Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission du 4 septembre 2017 définissant des critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien, conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JOL 301 du 17.11.2017, p. 1).

^(*) Avis de l'ECHA du 12 décembre 2017 concernant l'autorisation de l'Union pour «Écolab Iodine PT3 Family» (ECHA/BPC/177/2017).

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Num éro de r éf érence de l'autorisation R4BP 3: EU-0018398-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom

Nom	Ecolab Iodine PT3 Family

1.2. Type(s) de produit(s)

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygi ène v ét érinaire

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de	Nom	Ecolab Deutschland GmbH		
l'autorisation		Ecolab-Allee 1, 40789 Monheim, Allemagne		
Num éro de l'autorisation	EU-001	8398-0000		
Num éro de r éf érence de l'autorisation R4BP 3	EU-0018398-0000			
Date de l'autorisation	11 octob	ore 2018		
Date d'expiration de l'autorisation	30 septe	embre 2028		

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Ecolab Europe GmbH
Adresse du fabricant	Richtistrasse 7, 8304 Walliselen Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Ecolab Baglan, ECOLAB CONTAMINATION CONTROL BRUNEL WAY, BAGLAN ENERGY PARK, NEATH, SA11 2GA Galles du Sud Royaume-Uni
	Ecolab Leeds, LOTHERTON WAY, GARFORTH, LEEDS LS25 2JY Leeds Royaume-Uni
	Ecolab Rovigo, Viale del Lavoro 10, 45100 Rovigo Italie
	Ecolab Biebesheim Nalco Deutschland Manufacturing GmbH und Co.KG, Justus-von-Liebig-Str. 11 D-64584 Biebesheim Allemagne
	Ecolab NETHERLANDS BV, NL01ECOLAB, BRUGWAL 11 3432NZ NIEUWEGEIN Pays-Bas
	Ecolab Weavergate, ECOLAB WEAVERGATE PLANT WINNINGTON AVENUE, NORTHWICH CHESHIRE CW8 3AA NORTHWICH Royaume-Uni
	Ecolab Mullingar, Forest Park, Mullingar Ind. Estate, Mullingar, Co.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

1	
	Zone C Westmeath Irlande
	Ecolab Maribor, Ecolab d.o.o., Vajngerlova 4 2000 Maribor Slovénie
	Ecolab Rozzano, VIA GRANDI 9/11 20089 ROZZANO Italie
	Ecolab B.V.B.A, Havenlaan: 4 3980 Tessenderlo Belgique
	Ecolab CELRA, Nalco Española Manufacturing, SLU C/Tramuntana s/n, Pol gono Industrial de Celrà 17460 CELRÀ Espagne
	Ecolab Chalons Ecolab production France SAS, BP509 Avenue de G én éral Patton 51006 Ch âlons-en-Champagne France
	Ecolab Mandra, 25km Old National Road Athens Mandra, oo Attica Grèce
	NALCO FINLAND MANUFACTURING OY, Kivikummuntie 1 FIN- 07955 Tesjoki Finlande

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Polyvinylpyrrolidone iodine		
Nom du fabricant	ISP Chemicals LLC, Affiliate of Ashland Inc.		
Adresse du fabricant	455 N. MAIN ST. (HWY 95) KY 42029 CALVERT CITY États-Unis		
Emplacement des sites de fabrication	455 N. MAIN ST. (HWY 95) KY 42029 CALVERT CITY États-Unis		

Substance active	Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Mart ń No 499 00 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	SQM S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290 Piso 4 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria plant 00 Pedro de Valdivia Chili

Substance active	Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Amunategui 178 00 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

Extracted by GlobalMSDS Ltd 18 March 2019

Substance active	Iode
	Nihon Tennen Gas Development Co., Ltd/ Kanto Kanto Natural Gas Development Co., Ltd
Adresse du fabricant	661 Mobara Chiba 297-8550 Mobara City Japon
	Chiba Plant, 2508 Minami-Hinata, Shirako-Machi, Chosei-Gun 299-4205 Chiba Japon

2. COMPOSITION DE LA FAMILLE DE PRODUITS ET TYPE DE FORMULATION

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun		Fonction	Num éro	Num éro	Teneur (%)	
	IUPAC		CAS	EC	Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1	3
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11	0,33

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	AL — Liquide destin é à être utilis ésans dilution

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 1

1.1. Identificateur du m éta-RCP 1

Identification	meta-RCP 1

1.2. Suffixe du num éro d'autorisation

Num éro	1-1

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit(s)	TP03 — Hygi ène v ét érinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du m éta-RCP1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Cont	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1	1
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11	0,11

2.2. Type(s) de formulation du m éta-RCP 1

Formulation	AL — Liquide destin é à être utilis ésans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage 1 — D \(\) infection post -traite des trayons par immersion

Type de produit	TP03 — Hygi ène v & érinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bact é rie Levures Virus envelopp és
Domaine(s) d'utilisation	Int érieur D ésinfection post-traite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, chèvres, brebis)
M &thode(s) d'application	Trempage manuel utilisant un récipient de trempage 3 à 10 mL (trempage) 1 à 3 désinfection post-traite par jour
Doses et fréquences d'application	3-10 ml (trempage) Application post-traite 1x -3x par jour (après chaque traite). 3 à 10 ml de produit n écessaires à chaque traite (animaux à 4 mamelles)
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD

https://eur-lex.europa.eu/legal-

content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R1258&from=EN

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

4.1.1. Consignes d'utilisation sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 1.

4.1.2. Mesures de gestion des risques sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 1.

4.1.3. Le cas éch éant, les indications sp écifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour prot éger l'environnement

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 1.

4.1.4. Le cas éch éant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 1.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 1.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI (1) DU MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Produit à appliquer post-traite avec utilisation d'un récipient de trempage.

Les produits doivent être amen és à une temp érature sup érieure à 20 °C avant utilisation.

Appliquer le produit sur l'intégralité de la mamelle et ne pas essuyer. Garder les animaux debout pendant 5 min. Nettoyer avec précaution les mamelles avant la prochaine traite.

Il est recommand é d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

5.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets potentiels sur la sant é

Yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Peau: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Exposition chronique: Aucun risque pour la sant én'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de premiers secours:

Contact oculaire: Rincer imm édiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant plusieurs fois les paupi ères sup érieure et inf érieure. Examiner et retirer les lentilles de contact. Consulter un m édecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutan é Rincer abondamment la peau contamin é avec de l'eau. Retirer les v êtements et chaussures contamin és. Consulter un m édecin si les sympt ômes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Si le produit a été avalé et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau àboire. Ne pas faire vomir, sauf consigne du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Précautions environnementales: Informer les autorités compétentes si le produit a entra néune pollution environnementale (égouts, voies d'eau de surface, sol ou air). Pour prévenir les dysfonctionnements d'une installations d'épuration individuelles, des résidus du produit peuvent être possiblement libérés dans le lisier (pour l'épandage sur les sols agricoles ou la fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les égouts municipaux si les autorités locales le permettent.

5.4. Consignes pour une dimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilis é, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilis é peut être évacu é vers les égouts municipaux ou dévers é avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Catalogue europ éen des déchets: 200130 — détergents autres que ceux vis és à la rubrique 20 01 29

5.5. Conditions de stockage et dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à des temp ératures comprises entre 5 $^{\circ}$ C et 25 $^{\circ}$ C et hors exposition directe au soleil. Tenir hors de la port ée des enfants. Garder le contenant herm étiquement ferm é Conserver dans le contenant d'origine.

Dur ée de conservation: 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 1

7.1. Nom(s) commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Ioklar Super Dip D				
Num éro d'autorisation	EU-0018398-0001 1-1				
Nom commun	Nom	Fonction	Num éro	Num éro	Contenu

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

	IUPAC		CAS	EC	(%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11

7.2. Nom(s) commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	IoKlar Superdip				
Num éro d'autorisation	EU-0018398-0002 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC Fonction Num éro CAS EC Contenu (%)				
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11

MÉTA-RCP 2

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 2

1.1. Identification du m éta-RCP 2

Identifiant	meta-RCP 2
-------------	------------

1.2. Suffixe du num éro d'autorisation

Num ứ o	1-2

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit(s)	TP03 — Hygi ène v ét érinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du m éta-RCP2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,35	1,35
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,15

2.2. Type(s) de formulation du m éta-RCP 2

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Formulation	AL — Liquide destin é à ê tre utilis ésans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 2. Usage 1 — D ésinfection post-traite des trayons par immersion

Type de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autoris ée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de d éveloppement)	Bact é ie Levures Virus envelopp és
Domaine(s) d'utilisation	Int érieur D ésinfection post-traite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, chèvres, brebis)
M éthode(s) d'application	Trempage manuel utilisant un récipient de trempage
Doses et fr équences d'application	Application post-traite 1x -3x par jour (après chaque traite). Par traite 3 - 10 ml du produit sont nécessaires (animaux à4 mamelles)
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD

4.1.1. Consignes d'utilisation sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 2.

4.1.2. Mesures de gestion des risques sp &ifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 2.

4.1.3. Le cas éch éant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 2.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 2.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

4.1.5. Le cas éch éant, les conditions de stockage et la dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 2.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI (2) DU MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Les produits doivent être amen és àune temp érature sup érieure à 20 °C avant utilisation.

Produit à appliquer post-traite avec utilisation d'un gobelet de trempage.

Appliquer le produit sur l'intégralité de la mamelle et ne pas essuyer. Garder les animaux debout pendant 5 min. Nettoyer avec précaution les mamelles avant la prochaine traite.

Il est recommand é d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

5.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets potentiels sur la sant é

Yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Peau: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique: Aucun risque pour la sant én'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de premiers secours:

Contact oculaire: Rincer imm édiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant plusieurs fois les paupi ères sup érieure et inf érieure. Examiner et retirer les lentilles de contact. Consulter un m édecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut aisément respirer. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutan é Rincer abondamment la peau contamin é avec de l'eau. Retirer les v êtements et chaussures contamin és. Consulter un médecin si les sympt ômes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Si le produit a été avalé et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau àboire. Ne pas faire vomir, sauf consigne du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Précautions environnementales: Informer les autorités compétentes si le produit entra îne une pollution environnementale (égouts, voies d'eau de surface, sol ou air). Pour prévenir les dysfonctionnements d'une installations d'épuration individuelles, des résidus du produit peuvent être possiblement libérés dans le lisier (pour l'épandage sur les sols agricoles ou la fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les égouts municipaux si les autorités locales le permettent.

5.4. Consignes pour une dimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilis é, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilis é peut être évacué vers les égouts municipaux ou dévers é avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Catalogue europ éen des déchets: 200130 — décergents autres que ceux vis és à la rubrique 20 01 29

5.5. Conditions de stockage et dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à des temp ératures comprises entre 5 $^{\circ}$ C et 25 $^{\circ}$ C et à l'abri des rayons directes de soleil. Tenir hors de la port ée des enfants. Garder le contenant herm étiquement ferm é Conserver dans le contenant d'origine.

Dur ée de conservation: 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 2

7.1. Nom(s) commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial	Io-Shield D IoShield MEPA Barrier D BARIOPROTECT MS Cow Udder BLOCK Iodocop EXTRA					
Num éro d'autorisation	EU-0018398	3-0003 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC					
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,35	
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	

7.2. Nom commercial/(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	IoDark
	Iodocop EXTRA GREEN

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

		Mammizan Protect MS Cow Udder BLACK				
Num éro de l'autorisation	EU-0018398	-0004 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)	
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,35	
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	

MÉTA-RCP 3

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 3

1.1. Identification du m éta-RCP 3

Identifiant meta-RC	P 3
---------------------	-----

1.2. Suffixe du num éro d'autorisation

Num éro	1-3
	_

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit(s)	TP03 — Hygi ène v ét érinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du m éta-RCP3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		2,45	2,45
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27	0,27

2.2. Type(s) de formulation du m éta-RCP 3

Formulation	AL — Liquide destin é à être utilis ésans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entra îne des effets n fastes àlong
	terme.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Conseils de	Éviter le rejet dans l'environnement.
prudence	

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 3. Usage 1 — D ésinfection post-traite des trayons par immersion ou pulv érisation

Type de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autoris ée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stades de développement)	Bact é rie Levures Virus envelopp és
Domaine(s) d'utilisation	Int érieur D ésinfection post-traite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, chèvres, brebis)
M & hode(s) d'application	immersion, pulv érisation - Immersion manuelle avec le r écipient de trempage Pulv érisation manuelle avec un spray àg âchette Pulv érisation manuelle avec un spray électronique Pulv érisation automatis ée.
Doses et fréquences d'application	Application post-traite 1x -3x par jour Par épisode de traite 3-10 mL (trempage) à 10-15 mL (pulv érisation) de produit sont n écessaires (animaux avec quatre mamelles).
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD

4.1.1. Consignes d'utilisation sp écifiques à l'usage

Produit pour être appliqué post-traite par immersion ou pulvérisation sur les trayons d'animaux producteurs de lait, utilisant un équipement manuel ou automatique. Post-traite: appliquer le produit sur le trayon entier, ne pas l'essuyer. Garder les animaux debout pour au moins 5 min. Avant la prochaine traite, nettoyer soigneusement les trayons.

Voir aussi le mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.1.2. Mesures de gestion des risques sp écifiques à l'usage

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

Voir aussi le mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

4.1.3. Le cas éch éant, les indications sp écifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour prot éger l'environnement

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.1.4. Le cas éch éant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.2. Description de l'usage

Tableau 4. Usage 2 — D ésinfection pr étraite des trayons par immersion ou pulv érisation

Type de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire
Le cas éch éant, une description exacte de l'utilisation autoris ée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de d éveloppement)	Bact é rie Levures
(-)	Int érieur D ésinfection pr étraite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, ch èvres, brebis)
M éthode(s) d'application	immersion, pulv érisation - Immersion manuelle avec un récipient de trempage ou Pulv érisation manuelle avec un spray àg âchette ou Pulv érisation manuelle avec un spray dectronique
Doses et fr équences d'application	Application prétraite 1 à 3 fois par jour. Par épisode de traite 3-10 mL (trempage) à 10-15 mL (pulvérisation) de produit sont nécessaires (animaux avec quatre mamelles).
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD

4.2.1. Consignes d'utilisation sp & ifiques à l'usage

Produit pour être appliqué prétraite par immersion ou pulvérisation sur les trayons d'animaux producteurs de lait, de façon manuelle.

Préraite: Nettoyer les trayons en essuyant avec un chiffon avant désinfection. Appliquer le produit sur le trayon entier et le laisser pendant 1 min. Essuyer avec un papier à usage unique ou un chiffon.

Voir aussi le mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.2.2. Mesures de gestion des risques sp écifiques à l'usage

https://eur-lex.europa.eu/legal-

content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R1258&from=EN

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

Voir aussi le mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.2.3. Le cas éch éant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 3.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI (3) DU MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

Voir consignes d'utilisation sp écifiques avant chaque utilisation.

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Les produits doivent être amen és àune temp érature sup érieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommand é d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques pour chaque usage.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pour application par pulvérisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets potentiels sur la sant é

Yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Peau: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique: Aucun risque pour la sant én'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de premiers secours:

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Contact oculaire: Rincer imm édiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant plusieurs fois les paupi ères sup érieure et inf érieure. Examiner et retirer les lentilles de contact. Consulter un m édecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut ais énent respirer. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutan é Rincer abondamment la peau contamin é avec de l'eau. Retirer les v êtements et chaussures contamin és. Consulter un m édecin si les sympt ômes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Si le produit a été avalé et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau àboire. Ne pas faire vomir, sauf consigne du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Précautions environnementales: Informer les autorités compétentes si le produit entra îne une pollution environnementale (égouts, voies d'eau de surface, sol ou air). Pour prévenir les dysfonctionnements d'une installations d'épuration individuelles, des résidus du produit peuvent être possiblement libérés dans le lisier (pour l'épandage sur les sols agricoles ou la fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les égouts municipaux si les autorités locales le permettent.

5.4. Consignes pour une dimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilis é, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilis é peut être évacu é vers les égouts municipaux ou dévers é avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Catalogue europ éen des déchets: 200130 — décergents autres que ceux vis és à la rubrique 20 01 29

5.5. Conditions de stockage et dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à des temp ératures comprises entre 5 $^{\circ}$ C et 25 $^{\circ}$ C et à l'abri d'exposition directe au soleil. Tenir hors de la port ée des enfants. Garder le contenant herm étiquement ferm é. Conserver dans le contenant d'origine.

Dur ée de conservation: 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 3

7.1. Nom(s) commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)
Num éro de l'autorisation	EU-0018398	-0005 1-3			
	ASTRI-IO	MEPA Iospray Plus D ASTRI-IO DESINTEC MH-Iodine S			
Noms commercial(aux)	IoKlar Multi				

https://eur-lex.europa.eu/legal-

content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R1258&from=EN

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Polyvinylpyrrolidone iodine	Substance active	25655-41-8		2,45
Iode	Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,27

MÉTA-RCP 4

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 4

1.1. Identification du m éta-RCP 4

Identifiant	meta-RCP 4
-------------	------------

1.2. Suffixe du num éro d'autorisation

Num éro	1-4

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP03 - Hygi ène v & érinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du m éta-RCP4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1	1
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11	0,11

2.2. Type(s) de formulation du m éta-RCP 4

Formulation	AL — Liquide destin é à être utilis ésans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 4

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

4. USAGE (S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 5. Usage 1 — D ésinfection pr étraite des trayons par immersion ou pulv érisation

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Type de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de d éveloppement)	Bact érie Levures Virus envelopp és
Domaine(s) d'utilisation	Int érieur D ésinfection post-traite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, ch èvres, brebis)
M & hode(s) d'application	Immersion, pulv érisation - Immersion manuelle avec un récipient de trempage ou Pulv érisation manuelle avec un spray à g êchette ou Pulv érisation manuelle avec un spray dectronique ou Pulv érisation automatis ée
Doses et fr équences d'application	Application post-traite 1x -3x par jour (après chaque traite). Pour chaque épisode de traite, 3-10 mL (trempage) à 10-15 mL (pulv érisation) de produit sont n écessaires (animaux avec quatre mamelles).
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD

4.1.1. Consignes d'utilisation sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 4.

4.1.2. Mesures de gestion des risques sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 4.

4.1.3. Le cas éch éant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 4.

4.1.4. Le cas éch éant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 4.

4.1.5. Le cas éch éant, les conditions de stockage et la dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 4.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI (1) DU MÉTA-RCP 4

5.1. Consignes d'utilisation

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Les produits doivent être amen és àune temp érature sup érieure à 20 °C avant utilisation.

Produit à appliquer sur les trayons d'animaux producteurs de lait par trempage ou pulv érisation à l'aide d'un équipement manuel ou automatique.

Appliquer le produit sur l'intégralité de la mamelle et ne pas essuyer. Garder les animaux debout pendant 5 min. Nettoyer avec précaution les mamelles avant la prochaine traite.

Il est recommand é d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pour application par pulvérisation.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets potentiels sur la sant é

Yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Peau: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique: Aucun risque pour la sant én'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de premiers secours:

Contact oculaire: Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant plusieurs fois les paupi ères sup érieure et inférieure. Examiner et retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutan é Rincer abondamment la peau contamin é avec de l'eau. Retirer les v êtements et chaussures contamin és. Consulter un m édecin si les sympt ômes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Si le produit a été avalé et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau àboire. Ne pas faire vomir, sauf consigne du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Précautions environnementales: Informer les autorités compétentes si le produit entra ne une pollution environnementale (égouts, voies d'eau de surface, sol ou air). Pour prévenir les dysfonctionnements d'une installations d'épuration individuelles, des résidus du produit

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

peuvent être possiblement libérés dans le lisier (pour l'épandage sur les sols agricoles ou la fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les égouts municipaux si les autorités locales le permettent.

5.4. Consignes pour une dimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilis é ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilis é peut être évacu é vers les égouts municipaux ou dévers é avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Catalogue europ éen des déchets: 200130 — décergents autres que ceux vis és à la rubrique 20 01 29

5.5. Conditions de stockage et dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à des temp ératures comprises entre 5 $^{\circ}$ C et 25 $^{\circ}$ C hors exposition directe au soleil. Tenir hors de la port $\stackrel{\leftarrow}{\text{e}}$ des enfants. Garder le contenant herm $\stackrel{\leftarrow}{\text{e}}$ iquement ferm $\stackrel{\leftarrow}{\text{e}}$ Conserver dans le contenant d'origine.

Dur ée de conservation: 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 4

7.1. Nom(s) commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Veloucid Spray D VelouCid Spray MEPA Soft Spray D ASTRI-UC SAC WINTERSPRAY						
Num éro de l'autorisation	Num éro de l'autorisation EU-0018398-0006 1-4						
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)		
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1		
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11		

MÉTA-RCP 5

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 5

1.1. Identification du m éta-RCP 5

Identifiant	meta-RCP 5	
-------------	------------	--

1.2. Suffixe du num éro d'autorisation

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Num ớ o	1-5
--------------------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du m éta-RCP5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1	1
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11	0,11

2.2. Type(s) de formulation du m éta-RCP 5

Formulation	AL — Liquide destin é à â re utilis ésans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 5

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 6. Usage 1 — D ésinfection post-traite des trayons par immersion

Type de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autoris éc	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de développement)	Bact é rie Levures Virus envelopp és
Domaine(s) d'utilisation	Int érieur D ésinfection post-traite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, chèvres, brebis)
M &thode(s) d'application	Immersion Trempage manuel àl'aide d'un récipient de trempage

https://eur-lex.europa.eu/legal-

content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32018R1258&from=EN

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

	Application post-traite 1x -3x par jour Pour chaque épisode de traite, 3-10 mL de produit sont n écessaires (animaux avec quatre mamelles).		
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel		
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD		

4.1.1. Consignes d'utilisation sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 5.

4.1.2. Mesures de gestion des risques sp &ifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 5.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 5.

4.1.4. Le cas éch éant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 5.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 5.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI (5) DU MÉTA-RCP 5

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Les produits doivent être amen és àune temp érature sup érieure à 20 °C avant utilisation.

Produit à appliquer post-traite avec utilisation d'un récipient de trempage.

Appliquer le produit sur l'intégralité de la mamelle et ne pas essuyer. Garder les animaux debout pendant 5 min. Nettoyer avec précaution les mamelles avant la prochaine traite.

Il est recommand é d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

5.2. Mesures de gestion des risques

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets potentiels sur la sant é

Yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Peau: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique: Aucun risque pour la sant én'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de premiers secours:

Contact oculaire: Rincer imm édiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant plusieurs fois les paupi ères sup érieure et inf érieure. Examiner et retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut ais ément respirer. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutan é Rincer abondamment la peau contamin é avec de l'eau. Retirer les v êtements et chaussures contamin és. Consulter un m édecin si les sympt îmes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Si le produit a été avalé et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau àboire. Ne pas faire vomir, sauf consigne du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Précautions environnementales: Informer les autorités compétentes si le produit entra îne une pollution environnementale (égouts, voies d'eau de surface, sol ou air). Pour prévenir les dysfonctionnements d'une installations d'épuration individuelles, des résidus du produit peuvent être possiblement libérés dans le lisier (pour l'épandage sur les sols agricoles ou la fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les égouts municipaux si les autorités locales le permettent.

5.4. Consignes pour une dimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilis é, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilis é peut être évacué vers les égouts municipaux ou dévers é avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Catalogue europ éen des déchets: 200130 - détergents autres que ceux vis és à la rubrique 20 01 29

5.5. Conditions de stockage et dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à des températures comprises entre 5~% et 25~%. Tenir hors de la portée des enfants. Garder le contenant hermétiquement fermé Conserver dans le contenant d'origine.

Dur ée de conservation: 18 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 5

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

7.1. Nom commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Veloucid D VelouCid MEPA Care D Cremadip MS Cow Udder SEPIA				
Num éro d'autorisation	EU-0018398-0007 1-5				
Nom commun	Nom Fonction Num éro Num éro Contenu IUPAC CAS EC (%)				
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,11

MÉTA-RCP 6

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 6

1.1. Identification du m éta-RCP 6

Identifiant	meta-RCP 6
-------------	------------

1.2. Suffixe du num éro d'autorisation

Num á ro		1-6
---------------------	--	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du m éta-RCP6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,35	1,35
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15	0,15

2.2. Type(s) de formulation du m éta-RCP 6

Formulation AL — Liquide destin é à être utilis ésans dilution

Extracted by GlobalMSDS Ltd

		-	
18	March	2019	

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 6

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 7. Usage 1 — D ésinfection post-traite des trayons par immersion ou pulv érisation

Type de produit	TP03 — Hygi ène v ét érinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autoris é	
Organisme(s) cible(s) (y compris le(s) stade(s) de d éveloppement)	Bact á ries Levures Virus envelopp és
Domaine(s) d'utilisation	Int érieur D ésinfection post-traite de pis d'animaux laitiers (vaches, bufflesses, ch èvres, brebis)
M & hode(s) d'application	immersion ou pulv érisation Immersion manuelle avec utilisation d'un récipient de trempage Pulv érisation manuelle à l'usage d'un spray àg âchette ou Pulv érisation manuelle à l'utilisation d'un spray dectronique ou Pulv érisation automatis ée
Doses et fréquences d'application	Application post-traite 1x -3x par jour Pour chaque épisode de traite, 3-10 mL (trempage) à 10-15 mL (pulv érisation) de produit sont n écessaires (animaux avec quatre mamelles).
Cat égorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et mat ériaux des emballages	0,5 L – 1 000 L r écipient PEHD

4.1.1. Consignes d'utilisation sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 6.

4.1.2. Mesures de gestion des risques sp écifiques à l'usage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 6.

4.1.3. Le cas éch éant, les indications sp écifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour prot éger l'environnement

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 6.

4.1.4. Le cas éch éant, les instructions pour l'dimination sans danger du produit et de son emballage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 6.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir mode d'emploi g én éral de m éta-RCP 6.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI (6) DU MÉTA-RCP 6

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Les produits doivent être amen és àune temp érature sup érieure à 20 ℃ avant utilisation.

Produit à appliquer par trempage ou pulv érisation à l'aide d'un équipement manuel ou automatique.

Appliquer le produit sur l'intégralité de la mamelle et ne pas essuyer. Garder les animaux debout pendant 5 min. Nettoyer avec précaution les mamelles avant la prochaine traite.

Il est recommand é d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pour application par pulvérisation.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets potentiels sur la sant é

Yeux: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Peau: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation: Aucun risque pour la santén'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique: Aucun risque pour la sant én'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de premiers secours:

Contact oculaire: Rincer imm édiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant plusieurs fois les paupi è es sup érieure et inf érieure. Examiner et retirer les lentilles de contact. Consulter un m édecin si l'irritation persiste.

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

Inhalation: Transporter la victime à l'ext érieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'inhalation de produits de d écomposition lors d'un incendie, les sympt îmes peuvent être diff ét és. Consulter un médecin si les sympt îmes persistent.

Contact cutan é Rincer abondamment la peau contamin é avec de l'eau. Retirer les v êtements et chaussures contamin és. Consulter un m élecin si les sympt îmes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau. Si le produit a été avalé et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau àboire. Ne pas faire vomir, sauf consigne du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Précautions environnementales: Informer les autorités compétentes si le produit entra îne une pollution environnementale (égouts, voies d'eau de surface, sol ou air). Pour prévenir les dysfonctionnements d'une installations d'épuration individuelles, des résidus du produit peuvent être possiblement libérés dans le lisier (pour l'épandage sur les sols agricoles ou la fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les égouts municipaux si les autorités locales le permettent.

5.4. Consignes pour une dimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminez le produit inutilis é, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilis é peut être évacu é vers les égouts municipaux ou dévers é avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Catalogue europ éen des déchets: 200130 — décergents autres que ceux vis és à la rubrique 20 01 29

5.5. Conditions de stockage et dur ée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à des temp ératures comprises entre 5 $^{\circ}$ C et 25 $^{\circ}$ C et hors exposition directe au soleil. Tenir hors de la port ée des enfants. Garder le contenant herm étiquement ferm é Conserver dans le contenant d'origine.

Dur ée de conservation: 24 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 6

7.1. Nom(s) commercial(aux), num éro d'autorisation et composition sp écifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	MEPA Barrier Spray D IoShield Spray QUARESS-Barrier				
Num éro d'autorisation	EU-0018398	EU-0018398-0008 1-6			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Num éro CAS	Num éro EC	Contenu (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,35
Iode		Substance	7553-56-2	231-442-4	0,15

Extracted by GlobalMSDS Ltd

18 March 2019

10 1/10/10/10 2019				
	active			

- (¹) Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autoris és relevant du m éta-RCP1 consid ét é
- (2) Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP2 considéré
- (*) Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP3 considéré
- (1) Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autoris ées relevant du méta-RCP4 considéré
- (2) Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autoris és relevant du méa-RCP5 considéré
- (º) Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autoris ées relevant du méta-RCP6 considér é